HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Candida auris



Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
Candidozyma Auris

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Candida auris* (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

- Humains (peau, muqueuses, tube disgestif, voies urinaires, voies respiratoires)
- Environnement

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage (très variable : de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Mesures Additionnelles Contact

Placement

- Chambre individuelle avec sanitaire dédié ou chaise percée réservée au patient
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe/même type de résistance)

Durée des mesures

- Pendant toute la durée du portage de *Candida auris* (selon indication du service HPCI)

Signalétique

- Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Surblouses devant la chambre ou dans le SAS
- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
- Avant intervention chirurgicale : communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles

Suivi microbiologique

- **Si le dernier prélèvement positif > 6 mois**, faire un frottis des aisselles et des plis de l'aine (en l'absence d'un traitement antifongique efficace contre le *Candida auris*)
- Si le 1er prélèvement est négatif, faire une 2ème puis un 3ème. Attendre le résultat des prélèvements avant d'effectuer les suivants

- **Si le dernier prélèvement positif < 6 mois**, aucun dépistage n'est requis

- **L'alerte peut être inactivée** si les 3 prélèvements sont négatifs selon le protocole ci-dessus
- Les Précautions Standard sont alors suffisantes
- En cas de réhospitalisation du patient, faire une série de prélèvement (si dernier > 1 mois)
- Maintenir ce suivi durant 2 ans après le dernier frottis positif

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Ne pas stocker du matériel à usage unique en chambre, sauf si nécessaire et max pour 24h

Transport

- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protection changée si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
- Désinfection du pourtour du lit et des accessoires avant de sortir de la chambre
- Avertir le service de destination et le transporteur pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

SA

- En principe pas de sortie de la chambre
- Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (pour rééducation, long séjour, etc) :

- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protection changée si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
- Fauteuil du patient ou autre dispositif désinfectés avant la sortie de la chambre et de débuter une activité
- Surblouse et gants pas nécessaire pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

CTR

- En absence de facteurs d'infection, le patient peut circuler librement :
  - Toilette du jour effectuée
  - Vêtements propres
  - Pansements hermétiques et non souillés
  - Désinfection des mains avant de sortir de la chambre

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- Surblouse si participation aux soins

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon recommandations de l'unité cantonale HPCi Vaud
- Cas contact : tous les voisins de chambre depuis l'admission du cas index, voir plus selon indication de l'unité
- En soins intensifs/soins continus : dépister tous les patients présents dans le service en même temps que le patient positif
- Se référer à la fiche microorganisme : Contact *Candida auris*

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat,
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Pour les petites surfaces, utiliser de l'éthanol à 70% ou des désinfectants à base d'alcool (suivre les instructions du fabricant)
- Pour les grandes surfaces, utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C.auris/activité sporicide (suivre les instructions du fabricant)
- **Au départ du patient** : désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre

- Eliminer le matériel non désinfectable (boite de gants, masques, lingettes etc) présent en chambre

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

- **A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient**, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C.auris/activité sporicide (suivre les instructions du fabricant)
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x/j
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

- **A la levée des mesures ou au départ du patient :**
- Désinfection de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire, etc)
- Nettoyage et désinfection de la chambre
- Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

- Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

- Oui

Déclaration à HPCi Vaud

- Oui

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, utiliser le formulaire : **résultat exceptionnel d'analyses épidémiologiques en milieu hospitalier** - Site OFSP
  - A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal
- En cas de flambée de cas : utiliser le formulaire : **flambée exceptionnelle en milieu hospitalier** - Site OFSP

A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal